

Individuelle Accident
GRAINE DE SKIEURS 24/24
CLUB DES SPORTS DE LA
PLAGNE

Assureur Conseil
JLM ASSURANCES
Groupe GENERALI Assurances
14 rue de la Gare
61100 FLERS
Tél : 02.33.98.23.23 Fax : 02.33.98.23.24
Email: flers@agence.generalif.fr

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Adhérent	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

Garanties	Montant par tête assurée et par évènement	
Capital Invalidité Permanente	Taux d'invalidité	Montant par tête assurée
En pourcentage du taux d'invalidité médicalement constaté.	De 1% à 19 %	50 000 €
	De 20 % à 39 %	75 000 €
	De 40 % à 59 %	100 000 €
	De 60 % à 79 %	150 000 €
	De 80 % à 100 %	200 000 €
Frais médicaux : après remboursement du régime obligatoire et du régime complémentaire	Maxi 1 500 € dans la limite des frais réels engagés	
Frais de prothèses : y compris les prothèses dentaires après remboursement du régime obligatoire et du régime complémentaire	Maxi 3 500 € dans la limite des frais réels engagés	
Frais de transport : y compris le transport en montagne y compris le déplacement des parents auprès de l'enfant accidenté (lieu d'hospitalisation ou de rééducation)	Maxi 1 200 €	
Soutien scolaire :	Maxi 2 500 € dans la limite des frais réels engagés.	

Cotisation annuelle ttc par membre du club	250 €
---	--------------

Date d'effet souhaitée :

Signature de l'adhérent	
A	Le